



Municipalité

Au Conseil communal de L'Abbaye

L'Abbaye, le 12 avril 2022

Préavis municipal n° 07/2022

VÉHICULE MULTIFONCTIONS

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers,

INTRODUCTION

La Municipalité soumet à votre approbation le présent préavis nécessitant un engagement financier de CHF 280'000.- TTC, pour l'acquisition et le renouvellement d'un véhicule multifonctions neuf en remplacement de notre Holder C 4.74 de 2006 ainsi que ses accessoires.

Ce projet figure dans notre plan des investissements 2021-2026, au titre de l'année 2022, il s'inscrit dans la ligne des objectifs visés par notre municipalité en matière d'entretien routier.

1. SITUATION ACTUELLE

Le véhicule communal Holder C.4.74 acheté en 2006 est soumis à de fortes contraintes sur le terrain. A ce jour, il comptabilise 2153 heures de travail. Ce nombre d'heures de machine est indicatif et ne fait pas partie des critères prépondérants dans la décision de renouvellement.

Cependant son état d'usure est très avancé et la fiabilité générale devient trop précaire pour assurer la bonne fluidité des tâches hivernales au cours desquelles les contraintes mécaniques sont particulièrement élevées.

Son entretien devient années après années de plus en plus onéreux. Les coûts de réparation sont déterminants dans la décision de proposer son renouvellement.

De plus, son pont de 1,40 m. limite son utilisation en été, il dispose d'un seul siège ce qui implique l'engagement d'un autre véhicule lors de travaux sur les chemins d'alpages, etc.

Un porte-outils polyvalent équipé de 4 roues motrices est indispensable à la commune. En hiver, il permet la sécurisation des routes communales par le déneigement ou le salage. En été, il permet le fauchage, l'éparage des bords de routes communales, le transport de matériaux, etc.

Un préavis pour le changement du véhicule avait déjà été déposé en 2020 : le montant demandé à l'époque était de 260'000.-. Ce préavis avait été retiré par la municipalité car l'avenir du déneigement était incertain. A ce jour, il est clair que la commune de l'Abbaye continuera d'avoir la charge du déneigement des trottoirs et le salage des routes communales. Dès lors, le renouvellement du véhicule multifonctions est essentiel.

2. SOLUTION PROPOSÉE

- 1) Deux offres ont été demandées :
 - a) Bernard Frei & Cie SA / Fleurier pour un Holder S 100 et ses accessoires,
 - b) Viktor Meili AG / Schübelbach pour un Meili M 1300 Beat et ses accessoires.
- 2) Nos collaborateurs techniques MM. Stephan Guignard et Rémy Golay ont assisté à l'époque à une démonstration et S. Guignard a essayé le Meili.
Le véhicule Meili de fabrication suisse correspond à leurs attentes en qualité d'utilisateurs et connaisseurs des particularités de notre commune.
Par sa taille et ses capacités, ce porte outils se révèle être d'une efficacité et d'une fiabilité parfaitement adaptées aux particularités de notre réseau routier communal, en particulier pour les trottoirs. Son empattement court de 2,18 mètres est idéal pour un déneigement optimal. Les quatre roues sont directionnelles.
En été, le pont sur 3 points et sa longueur de chargement de 2,20 m. font que le Meili permet une plus grande utilisation. De plus, il est doté d'un bras d'épaveuse plus solide que sur le Holder.
Un autre avantage à choisir Meili : la commune du Chenit est équipée du Meili et dispose des pièces de rechange courantes, elle est très satisfaite de ce véhicule, de même que la commune de St-Croix qui en est également dotée.
- 3) Compte tenu de ce qui précède, c'est l'offre technique de Meili qui retient l'attention de la municipalité.

3. COÛTS

Comparaison des offres :	Meili	Holder
Puissance du moteur	150 CV	101 CV
Prix de base	171'670.00	180'967.00
Options et accessoires	109'090.00	109'753.00
Rabais	-15'945.00	-17'440.00
TVA	20'452.00	21'376.00
Reprise anc. Holder	-10'000.00	-30'000.00
Complément options, divers	4'733.00	4'344.00
TOTAL	280'000.00	269'000.00

CONCLUSION

La Municipalité vous invite, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

Le Conseil Communal de L'Abbaye

- Vu le préavis 07/2022 du 20 avril 2022 de la Municipalité,
- Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- 1) **d'autoriser** la Municipalité à acquérir un véhicule multifonctions de marque Meili ;
- 2) **d'accorder** un crédit de deux cent huitante mille francs (CHF 280'000.--) pour l'acquisition d'un véhicule multifonctions de marque Meili, porté à l'actif du Bilan, compte 9146.22.07 ;
- 3) **de financer** cet achat par un recours à l'emprunt si nécessaire dans les limites du plafond d'endettement, voté à seize millions neuf cent mille francs (CHF 16'900'000.--). L'endettement au 31 décembre 2021 s'élève à huit millions cent sept mille trois cent neuf francs (CHF 8'107'309.--) ;
- 4) **d'amortir** cet achat de la manière suivante :
 - a. prélèvement sur le fonds de réserve générale 9281.1 de cent mille francs (CHF 100'000.--),
 - b. le solde sur une période de neuf (9) ans par le compte 430.3311, vingt mille francs (CHF 20'000.--), la première fois *au budget de l'année 2023*.

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 avril 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Christophe Bifrare



La Secrétaire



Laetitia Nicod

Municipalité : Christophe Bifrare, Patrick Berktold, Claude Piazzini, Luc Berney, Carole Harlé

Délégué municipal : Carole Harlé

Membres de la Commission chargée de l'étude du préavis 07/2022 :

Rapporteur : Steve Desarzens
Membres : Isabelle Jossevel
Jean-Marie Cabras
Sogoya Roger Dayagbo
Hugues Vuilleumier
Suppléants : Jean-Victor Bonny
Henrique Dias Mendes